

Devenir éducateur sportif mention Activités du Cyclisme !

Encadrer contre rémunération des activités cyclistes en milieu naturel, sur route ou sur terrain adapté, auprès de différents publics.

Le BPJEPS Activités du Cyclisme permet de **concevoir, encadrer et sécuriser** des activités vélo tout en accompagnant les pratiquants dans leur progression.

Formation en alternance (stage) :

- **549 heures** Formation en centre et en structure professionnelle
-
- **1058 heures** en situation professionnelle dans une structure (salle de fitness, salle de crossfit...)
- **Alternance** entre centre de formation et structure sportive
- **Mise en situation** pédagogique sur le terrain
- **Développement** du projet professionnel
- BC1 – Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation
- BC2 – Valoriser les activités et les projets de la structure
- BC3 – Concevoir et conduire des séances d'apprentissage en activités du cyclisme
- BC4 – Assurer la sécurité et l'encadrement en activités du cyclisme

CONTACT & INSCRIPTIONS



secretariat@sps-formations.com



06 21 05 03 18



TABLEAU DE L'ORGANISATION DE LA FORMATION PAR BLOC

Unités capitalisables	Attendus en structure
BC1 – Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser le fonctionnement de la structure et les caractéristiques des publics • Concevoir et mettre en œuvre un projet d'animation en lien avec la structure • Participer à l'organisation des activités et à la vie de la structure • Évaluer et présenter le projet réalisé
BC2 – Valoriser les activités et les projets de la structure	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à la promotion des activités cyclistes de la structure • Accueillir et informer les publics • Contribuer à l'organisation d'actions ou d'événements • Valoriser les actions menées par la structure
BC3 – Concevoir et conduire des séances d'apprentissage en activités du cyclisme	<ul style="list-style-type: none"> • Construire et mettre en œuvre des cycles de séances d'apprentissage en activités du cyclisme • Adapter les séances aux caractéristiques du public • Conduire des séances en structure et évaluer la progression des pratiquants
BC4 – Assurer la sécurité et l'encadrement en activités du cyclisme	<ul style="list-style-type: none"> • Encadrer les pratiquants en sécurité en milieu adapté (route, terrain naturel ou espace dédié) • Gérer le matériel et vérifier les vélos • Adapter les situations pédagogiques au niveau des pratiquants et aux conditions de pratique • Analyser les séances et rendre compte de son activité

CONTACT & INSCRIPTIONS



secretariat@sps-formations.com



06 21 05 03 18



Rôle du tuteur

Le tuteur est un professionnel diplômé (au moins BPJEPS ou diplôme supérieur), chargé de :

- Accueillir et intégrer le stagiaire dans la structure
- Faciliter l'observation et la prise d'autonomie progressive
- Évaluer les compétences selon les blocs du référentiel
- Assurer la sécurité du cadre de pratique
- Signer les documents de suivi (émargement, fiche d'évaluation, convention)



CONDITION D'ACCÈS & PRÉREQUIS

- Dossier de candidature complet
- Structure d'alternance avec un.e tuteur.ise
- Validation du test technique préalable à l'entrée en formation
- Validation du financement Positionnement réalisé et accepté
- Être âgé de 18 ans minimum (dérogation possible pour les mineurs).
- Être titulaire du diplôme PSC (ou équivalent : AFPS, BNS, SST...)



TARIF DE LA FORMATION

- Tarifs auto financement: Le tarif dépend du niveau d'individualisation du parcours et des éventuels allègements accordés. SPS peut proposer un abattement en cas d'auto-financement, sous conditions.
- Formation prise en charge par l'OPCO en accord avec le référentiel NPEC
- Kit étudiant SPS et contribution vie étudiante : 60 € (non remboursable)
Comprend : kit pédagogique étudiant, carte étudiant et adhésion à l'association étudiante Sporty Squad (BDE).

CONTACT & INSCRIPTIONS



secretariat@sps-formations.com



06 21 05 03 18